

Le Service de Remplacement et des agriculteurs chaque

Le mot du Président



Stéphane MINGUET
Président
Service Remplacement Gers

Le Service de Remplacement France fête ses quarante ans d'existence. Cette association est née du désir d'agriculteurs de s'organiser pour partir en vacances sans pénaliser le fonctionnement de leurs exploitations.

Les services de remplacement sont une illustration, parmi d'autres, de la solidarité déployée par les agriculteurs pour résoudre leurs propres problèmes, avec l'en-

agement des organisations professionnelles.

Ils ont su prendre leur place au sein du paysage agricole pour répondre au souhait d'amélioration des conditions de travail et du mode de vie exprimé par les exploitants agricoles.

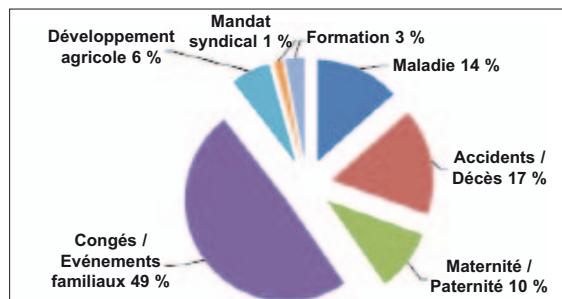
Nous proposons des salariés aux agriculteurs qui souhaitent ou qui sont contraints de quitter momentanément leur exploitation. Le Service de Remplacement repose sur une conception originale : remplacer des non salariés par des salariés !

En 2011, nous avons aidés 418 chefs d'exploitations et leurs familles à assurer la continuité et la pérennité de leur entreprise en toute sécurité.

Nous employons 115 agents de remplacement dont 24 en CDI.

Le remplacement 2011 dans le Gers

Congé maternité, congé paternité, formation, accident, hospitalisation, vacances, représentation syndicale... la panoplie des motifs de remplacement est étendue.



Comment ça marche ?

L'exploitant adhère au service de remplacement contre une contribution annuelle. Celui-ci met un agent à sa disposition pendant son absence, réalise les formalités administratives, rémunère le salarié et facture la prestation à l'exploitant.

Les motifs de remplacement :
- Maladie, Accident, ... Parce que cela n'arrive pas qu'aux autres !
- Congé de naissance ou d'adoption ... Pour vivre sereinement sa maternité !
- Congé paternité ... Pour s'occuper de son enfant à sa naissance ou son adoption !

Vous pouvez également demander au service de mettre à votre disposition une personne de votre connaissance (parents, voisins, amis...) pour bénéficier des mêmes aides avec une embauche via le Service de Remplacement Gers.

Repères historiques : 40 ans d'histoire

Les services de remplacement ont accompagné l'évolution de l'agriculture depuis quatre décennies. Outre le recours possible à un salarié en cas de maladie, ils facilitent, pour les exploitants, l'accès à un mode de vie similaire à celui de la population générale (départ en vacances), la possibilité d'ouverture à la formation et à la prise de responsabilités dans les organisations professionnelles. Histoire, en quelques dates.

- **1972** Après des actions expérimentales dans différents départements, la généralisation des services de remplacement est annoncée officiellement lors de la Conférence annuelle agricole qui se tient à Matignon le 29 septembre.
- **1973** Reconnaissance d'utilité générale pour ces associations dirigées par des agriculteurs bénévoles. Elle permet notamment aux services de remplacement de se voir confier la mise en œuvre de politiques publiques.
- **1977** Création de l'allocation de remplacement pour congé de maternité, réformée en 1999.
- **1998** Constitution de la fédération nationale des services de remplacement.
- **2001** Crédit d'impôt pour faciliter le recours au remplacement pour les congés des agriculteurs.
- **2005** Naissance du certificat de qualification professionnelle « agent de service de remplacement ».
- **2006** Les services de remplacement fêtent leurs quarante ans à l'occasion de leur 4^e congrès à La Pommeraye, dans le Maine-et-Loire.
- **2012** Les services de remplacement fêtent leurs quarante ans à l'occasion de leur 4^e congrès à La Pommeraye, dans le Maine-et-Loire.

Remplacement info

* Concours photo

Les Agents de Remplacement du Service de Remplacement Gers ainsi que deux adhérents ont participé au concours photo national intitulé « *Le Remplacement tient l'affiche, votre vision du remplacement en 2020* ».

Leur photo est arrivée seconde sur une douzaine de photographies en compétition. Félicitation à eux.

Cette photographie servira d'affiche pour le Service de Remplacement Gers.



Pour plus de renseignements :

Tél. 05.62.61.77.90 – sra32@wanadoo.fr - www.serviceremplacementgers.com
Si vous souhaitez être agent de remplacement, contactez-nous à ce même numéro.

aux côtés des agricultrices jour de l'année



Témoignages

Pas toujours simple pour un exploitant de confier les rênes de son exploitation et de rester serein pendant sa période d'absence. Pas toujours simple non plus pour un salarié d'assurer un remplacement sur une exploitation dont il va découvrir le fonctionnement - matériel utilisé, méthodes de travail, risques liés à l'exploitation... Points de vue.

« Parce que la profession agricole a besoin de responsables engagés ! »

Sébastien Faure est installé depuis 1993 sur la commune de Saint-Mont sur 20 ha de vigne, 12 ha de céréales. Il possède également un troupeau de Blonde d'Aquitaine.

« J'ai découvert le Service de Remplacement lors de mon parcours à l'installation. Ma première utilisation a été le congé paternité pour la naissance de ma fille. »

« Comme chaque année, en tant que viticulteur coopérateur, j'ai des journées d'animation à réaliser. Je suis donc parti à Paris pour présenter notre produit dans des magasins spécialisés. J'ai fait appel à un Agent de Remplacement. »

« J'estime que l'agent de remplacement a été très utile pour connaître les consignes. Je lui ai montré l'exploitation et les parcelles ainsi que le fonctionnement de la desserte. Je lui ai également donné le numéro des voisins à joindre en cas de problème. »

« Pendant les sept heures de remplacement journaliers, il s'est occupé du soin et de l'alimentation des animaux. Il a également fait tomber les bois. Mais son premier travail était de laisser son troupeau à un « connu ». »

Vous avez droit à des aides pour vous faire remplacer pendant votre formation (1 jour de réunion = 1 jour de remplacement) à prendre le jour même ou dans les 3 mois.... Des aides de l'Etat (aides Casdar) viennent diminuer le coût de journée.



« Maladie, accident, cela n'arrive pas qu'aux autres ! »

Michel Laclaverie est installé en individuel sur la commune de Margouët-Meymes en polyculture- élevage. C'est la première fois qu'il fait appel au Service de Remplacement (SR).

« Je suis adhérent au SR depuis quelques années en souscrivant un contrat d'assurance qui me permet d'être remplacé par une prise en charge du coût du salarié en cas de maladie ou d'accident. »

« J'ai su, il y a deux mois, que je devais subir une opération. J'ai donc pris contact avec le SR afin qu'il m'envoie un Agent. »

« La journée avant de rentrer à l'hôpital, j'ai accueilli le salarié pour lui montrer les lieux, les tâches quotidiennes. C'est compliqué quand on ne connaît pas l'exploitation, surtout en élevage. J'ai également du matériel en CUMA donc il a fallu lui montrer où ils étaient situés. Enfin, je l'ai présenté aux voisins. C'était pour moi très important. »

« Pour moi le passage de consignes est important. Sans cela, il n'aurait pas pu faire le travail et il y aurait sûrement eu des pertes à l'arrivée. L'Agent de Remplacement me questionnait et notait les informations utiles. »

« Je n'avais pas d'appréhension particulière à laisser mon exploitation. L'Agent de Remplacement a été



seul pendant dix jours. Je lui avais tracé le travail et ensuite il se gérera suivant le temps et la météo. Pendant ce temps d'absence, nous sommes restés en contact régulier. C'est vrai que j'aurais été plus inquiet si mon remplacement avait été pendant la période de mise bas. Le salarié n'est pas là 24h/24h. »

« Maintenant, je suis de retour à la maison, je lui donne les priorités et les travaux à faire : soins aux animaux, irrigation, paille, ... Quand je n'étais pas là, c'est lui qui a fait tourner l'exploitation. »

Professionalisation des agents de remplacement



poser des salariés formés et les éleveurs peuvent se faire remplacer en toute sérénité.

Les Services de Remplacement travaillent régulièrement à former leurs salariés notamment sur des productions spécifiques afin d'être en capacité de mettre à disposition des salariés toujours plus compétents et spécialisés.

À côté des formations destinées à permettre aux agents d'élargir leurs compétences et de s'adapter aux matériels les plus récents, aux nouvelles techniques et pratiques des agriculteurs, la fédération planche aussi sur une formation à distance axée sur la prise de consignes, élément majeur pour réussir nos remplacements.

Le temps d'échange entre l'agriculteur et l'agent, la transmission de consignes claires sont en effet primordiaux pour que ce dernier puisse intervenir rapidement sur une exploitation qu'il ne connaît pas.

Les responsables du service de remplacement affichent aussi leur volonté de professionnaliser la relation entre l'agent et l'agriculteur, grâce à des outils de gestion des ressources humaines informatisés.

Contrat de prévention des risques professionnels



La signature de la convention nationale offre la possibilité au SR Gers de signer un contrat de prévention des risques professionnels et donc de s'engager sur un programme d'actions pluriannuel en contrepartie d'un appui technique et financier de la MSA.

L'objectif est d'intégrer la prévention au sein du SR. Il est construit en concertation avec les salariés (démarche participative mise en place par toutes les entreprises) et vise à améliorer leurs conditions de travail et à réduire les accidents et la pénibilité du travail, ainsi que les maladies professionnelles.

Un diagnostic a été réalisé pour permettre d'identifier les situations de travail pénibles ou représentant des risques.

Formation quad - contrat de prévention

Il nous permettra de renforcer l'accompagnement de nos salariés en matière de santé-sécurité au travail, de mieux prendre en compte les risques psychosociaux.

Cet appui peut également permettre de prendre en compte les

risques liés au travail isolé, à la conduite des véhicules et des engins agricoles, à la maintenance des machines ou installations, à la manipulation des animaux, à la manutention des charges,

La signature de ce contrat sera réalisée le samedi 22 septembre 2012, lors des Pyrénées à Saint Gaudens.